

PROCES-VERBAL DE LA XXXII^e ASSEMBLEE GENERALE DE L'AAMTDM



“Le bureau, les élus, le Général Tracqui et le Père de l'Arme entourent les décorés de la médaille coloniale au sortir du CHETOM”

La XXXII^{ème} Assemblée Générale de l'AAMTDM s'est tenue le samedi 19 janvier 2013 dans la salle de conférences du CHETOM, au musée des Troupes de Marine, de 9H30 à 13H00, sous la présidence du général (2S) Philippe TRACQUI en présence :

- du général GEORGES, commandant l'EMSOME et père de l'Arme des TDM, autorité de tutelle du musée,
- du général (2S) COLLIGNON, président de la FNAOM/ACTDM,
- du général (2S) Francis TOSI, 1er adjoint, représentant Mr Elie BRUN, maire de Fréjus,
- de Mme Françoise DUMONT, 1er adjoint, représentant Monsieur GINESTA député maire de Saint-Raphaël,
- de Mme Françoise THOMAS, adjoint spécial au maire de Saint-Raphaël pour le quartier de Boulouris,
- du général (2S) METAYER, président d'honneur de l'AAMTDM,
- du colonel PILETTE, colonel adjoint au général commandant l'EMSOME, directeur du Musée,

Ont également assisté à cette réunion :

- des membres d'honneur de l'association, anciens membres du conseil d'administration, le Colonel (ER) SCHILD, le colonel (ER) MASSIP,
- des présidents d'amicales ou d'association, et notamment ceux de l'ATDM 34 et de l'ANA 21,
- et tous les membres de l'association d'active, de réserve ou en retraite qui ont bien voulu faire le déplacement vers Fréjus.

Le président remercie les membres de l'assemblée pour avoir répondu aussi nombreux à l'appel du bureau de l'AAMTDM, présente ses vœux pour la nouvelle année à l'ensemble des participants, et demande au colonel Dutartre, secrétaire général adjoint, d'examiner le nombre de pouvoirs reçus. Avec 2127 pouvoirs détenus sur 7909 membres, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer. Puis le président demande à l'assemblée de se lever pour l'appel des morts.

ORDRE DU JOUR 1^{re} PARTIE

1-1-RAPPORT MORAL du président de l'AAMTDM



Général (2S) TRACQUI

Je voudrais tout d'abord remercier chaleureusement tous ceux qui soutiennent activement l'action de notre association, parmi lesquels beaucoup se trouvent dans cette salle. C'est votre présence permanente à nos côtés qui nous aide à surmonter les obstacles et nous donne la force de

continuer et d'entreprendre, car elle nous apporte la certitude que notre action est justifiée. Cette présence se traduit par de multiples témoignages d'amitié, des approbations écrites ou orales et bien sûr les dons d'objets ou de numéraire que vous effectuez au profit du musée. Parmi ces appuis je n'oublie pas de placer au premier rang ceux que nous apportent les villes de Fréjus et de Saint-Raphaël, qui soutiennent ce musée depuis sa création.

Je souhaite ensuite exprimer nos motifs de satisfaction qui sont nombreux :

- Notre musée est animé par le capitaine Warnant, le capitaine Bodart (nouvellement promu avec nos félicitations) et monsieur Sanchez, avec une petite équipe très dynamique qui parvient encore à compenser les réductions d'effectifs qu'il a subies et à maintenir à un niveau satisfaisant son rythme de fonctionnement, grâce au renfort permanent de tous les régiments de l'Arme.

- Leur action est complétée par une solide équipe de bénévoles dont l'action reste fondamentale et que je remercie sincèrement.

- Grâce au travail de tous, nous sommes parvenus à remplir les objectifs financiers que vous aviez votés l'an dernier, relatifs au projet de modernisation/extension, et même à les dépasser comme vous allez pouvoir le constater par la suite avec l'étude des bilans. Malgré le très strict régime d'économies que nous nous étions imposé, nous avons réussi à préserver l'essentiel, à savoir le fonctionnement du musée, tout en préservant même un volume minimum d'achat d'objets destinés à l'enrichissement des collections.

Au cours de l'année 2012, le bureau de notre association a fourni un très important travail et mobilisé toutes ses ressources. Il s'agissait de mettre en œuvre les résolutions

de notre dernière assemblée générale concernant en particulier l'opération de modernisation et d'extension du Musée des Troupes de Marine.

Cela s'est traduit par :

- La recherche et la mobilisation d'un cabinet d'architecte à même de prendre en charge, comprendre et traduire en plans et en chiffres les souhaits exprimés par cette assemblée l'an dernier et par le conseil de fonctionnement du Musée qui s'est réuni tout de suite après au mois de mars. Le cabinet d'architecte a produit en mai un projet qui nous a paru satisfaire aux conditions fixées.

- La présentation du projet à la direction de la Mémoire du Patrimoine et des Archives au mois de juin, afin d'obtenir son soutien et une action de sa part auprès du Service d'Infrastructure de la Défense. Le but final de cette démarche était d'obtenir l'accord technique du SID, préalable indispensable au lancement de la construction.

- La mise en œuvre en juillet des nouveaux statuts de l'association que nous vous avons présentés l'an dernier, après qu'ils aient été approuvés par la Préfecture du Var.

- La demande de reconnaissance d'utilité publique de l'association exprimée auprès du Conseil d'Etat après envoi de ces statuts (en cours)

- Des demandes de subventions adressées aux collectivités locales et nationales et aux grandes associations patriotiques.

- Une demande de rescrit fiscal exprimée en juillet auprès de l'inspection des impôts, (cette demande a été acceptée en novembre).

Ces multiples actions ayant été menées dans un souci d'efficacité et de rapidité afin d'aller au plus tôt vers la conclusion d'une entreprise qui nous mobilise maintenant depuis près de dix ans, nous éprouvons à présent un sentiment d'impatience bien compréhensible, et ce d'autant plus que le but nous paraît maintenant à portée de main.

Hier matin devait avoir lieu un événement très important pour l'avenir de notre projet, concernant la visite du contrôleur Général des Armées directeur de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives, accompagné du général Délégué au Patrimoine de l'armée de terre et du général commandant le Service d'Infrastructure de la Défense de Lyon.

Cette visite qui devait permettre au DMPA de découvrir les richesses et la situation présente de notre Musée aurait dû se conclure par l'exposé des premières conclusions de l'officier architecte du SID chargé désormais de suivre ce projet. Elle a malheureusement dû être annulée l'avion prévu ne pouvant décoller à cause du temps.

Une telle annulation tombe mal car elle reporte des

conclusions que nous attendions avec impatience, mais la programmation de cette visite présente cependant des aspects positifs : le directeur de la mémoire du patrimoine et des archives a entendu nos appels, considère notre projet de modernisation extension avec intérêt et a demandé au directeur régional du SID de le suivre, ce qui est réalisé maintenant depuis un mois et demi.

- Il faut désormais espérer que les conclusions de cette nouvelle étude, partant des mêmes besoins, seront très proches de notre projet d'architecte tel qu'il vous a été exposé dans notre dernier bulletin

- Cette assemblée aura donc à se prononcer sur la poursuite de notre effort de financement et d'accompagnement du projet en tenant compte de deux points importants :

* en cas de besoin, l'architecte saisi par notre association aurait la possibilité d'amender ses travaux afin de les adapter aux conclusions du SID
association aurait la possibilité d'amender ses travaux afin de les adapter aux conclusions du SID

* les travaux de cet architecte ne doivent pas être écartés car il n'a reçu pour l'instant que 3000 € sur sa note d'honoraires et nous devrions le payer en pure perte.

Nous nous efforcerons enfin de vous communiquer quelques remarques importantes issues des résultats d'une très intéressante enquête de 80 pages publiée par la cour des comptes à propos des musées militaires de France, enquête au cours de laquelle nous n'avons malheureusement jamais été interrogés directement. Ses résultats sont très instructifs et montrent d'une part qu'il n'y a pas beaucoup de remarques négatives à adresser à notre musée et à l'AAMTDM si ce n'est l'absence de convention à jour signée avec l'EMSOME et d'autre part qu'à la distributions des aides, allocations et subventions, ce musée apparaît vraiment comme systématiquement tenu à l'écart depuis des années au bénéfice des autres. On peut se demander quelle en est la raison ?

Alors que l'an dernier nous en étions encore à rechercher quelle forme nous allions donner à notre projet, il semble que désormais nous nous approchions du but et si la FNAOM/ACTDM organise avec succès la recherche des fonds complémentaires que nous attendons (le général Collignon nous en dira certainement quelques mots tout à l'heure), j'aborde avec confiance cette année 2013 qui verra j'en suis sûr la concrétisation de notre projet.

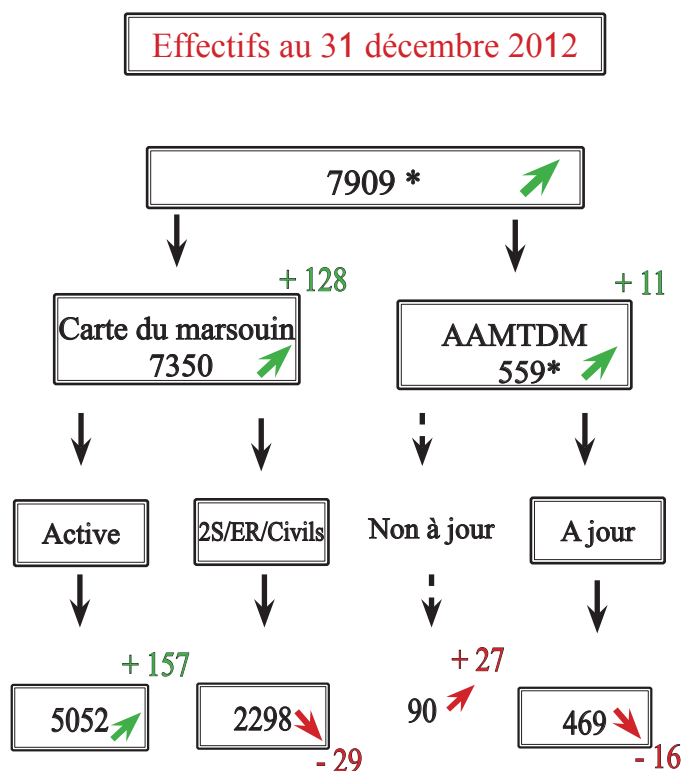
1.2 : Situation des effectifs par le colonel DUTARTRE, secrétaire général adjoint :

A la lecture du synoptique, on constate une légère progression de l'effectif total qui passe de 7770 à 7909. Trois enseignements à en retirer :

- Une grande volatilité :
 - L'AOB et l'AAMTDM se renouvellent - perdent et regagnent des adhérents - respectivement à plus de 20% et 10%.

Cela représente plus de 3 200 mouvements / an...

- Une certaine fragilité :
 - Adhésion contrastée dans « l'Active ».
 - Le nombre « d'Anciens » AAMTDM qui « oublient » de payer leur cotisation augmente.
 - Possible évolution cyclique.
- Une relative stabilité :
 - Le nombre d'adhérents augmente de ~ 2%, grâce à l'active.
 - Le recrutement direct de l'AAMTDM pourrait avoir atteint un « plancher » avec ~ 550 adhérents.



Pour mémoire 7770 membres à la dernière AG
* sans les doubles-cotisants (17)



1.3 – Compte-rendu de la gestion financière et bilan par l'adjudant-chef THEVENOT trésorier général :

Bilan au 31 décembre 2012

RECETTES :	
Cotisations - Ventes à la boutique du Musée –Subventions – Dons - Produits financiers - au cours de l'année 2012	161 110.71 €
Report de l'avoir au 31 décembre 2011	176 894.36 €
TOTAL	338 005.07 €

DEPENSES :	
Fonctionnement de l'association	48 841.43 €
Fonctionnement MUSEE - CHETOM	41 090.42 €
TOTAL	89 931.85 €

Avoir au 31 décembre 2012

Reliquat des recettes au 31 décembre 2011	+176 894.36 €
- Recettes au 31 décembre 2012	+161 110.71 €
- Dépenses au 31 décembre 2012	- 89 931.85 €
Avoir disponible	248 073.22 €
Stock de la boutique au prix d'achat:	+10 218.87 €
AVOIR réel:	258 292.09 €
REPARTITION DE L'AVOIR	
Compte courant Caisse d'Epargne	23 559.93 €
Compte chèque postal	14 822.61 €
SICAV à la Caisse d'Epargne	131 680.71 €
Livret «A» à la Caisse d'Epargne	77 983.85 €
- Numéraire	26.12 €
TOTAL	248 073.22 €

Ventilation des recettes

Cotisations (1)	99 442.24 €
Ventes à la boutique du musée	25 153.87 €
Produits financiers	1 923.39 €
Subventions (2)	21 000.00 €
Dons (3)	7 139.65 €
Recettes diverses	6 451.56 €
TOTAL	161 110.71 €

(1) Dont 15 973.00 € de cotisation 2011 versés en 2012

(2) Dont 5 000.00 € de subvention 2011 versés en 2012

(3) Dont : 840.00 € dans le tronc du Musée

Ventilation des dépenses (au titre de l'association)

Fonctionnement - frais généraux	10 222.43 €
Confection du bulletin n°29	11 350.75 €
Dépenses diverses	863.13 €
Salaires et charges sociales	26 405.12 €
TOTAL (1)	48 841.43 €

Ventilation des dépenses (au titre du Musée - CHETOM)

Présentation, conservation des collections	2 590.88 €
Rayonnement et publicité	1 435.70 €
Livres et abonnements	2 103.07 €
Enrichissement des collections	2 686.21 €
Assurances et Frais Généraux	5 592.24 €
Achats pour la boutique du Musée	17 102.23 €
Reliure et dorure	2 009.39 €
Travaux	3 000.00 €
Equipements techniques	2 679.25 €
Fourniture de bureau	1 891.45 €
Total (2)	41 090.42 €
Total (1+2)	89 931.85 €

Le président fait remarquer les points suivants :

- l'AAMTDM a dû dépasser les crédits qui lui avaient été alloués de 6200 € car les frais d'expédition du bulletin avaient été mal évalués et les salaires et charges sociales de la secrétaire ont augmenté en cours d'année.
- les recettes ont également été plus importantes que prévu (+ 24300 € par suite d'un retard de versement des cotisations issues de la carte du marsouin et d'un rattrapage de subventions versées par la ville de Saint-Raphaël.
- les objectifs d'économies que nous nous étions fixés l'an dernier ont été largement tenus.

1.4- Avis du commissaire aux comptes :



Colonel (er) Yves Le Mée

Le colonel (er) Yves Le Mée, commissaire aux comptes lit le rapport suivant :

« Le 11 janvier 2013, j'ai procédé à la vérification des comptes de l'Association pour l'exercice 2012.

Le trésorier de l'Association a mis à ma disposition tous les documents comptables ainsi que leurs justificatifs.

J'ai procédé, par sondages, au contrôle des écritures, des relevés de compte et des pièces justificatives. Toutes ces pièces étaient conformes et tenues avec soin. Je constate que les comptes sont sincères et réguliers, en exacte concordance avec le résultat de l'exercice 2012 qui a été

présenté par le trésorier.

La comptabilité est toujours tenue de manière irréprochable par l'Adjudant-chef Thévenot. Je tiens particulièrement à le complimenter pour le travail accompli.

Je certifie sans réserve la sincérité et la régularité des comptes de l'exercice 2012 et je propose donc à l'Assemblée d'approuver le rapport financier présenté par le trésorier. »

1.5- Avis des membres présents sur la gestion

L'assemblée ne formule aucune remarque, donne au trésorier le quitus pour sa gestion financière et l'applaudit longuement après que le président ait fait remarquer que l'adjudant-chef THEVENOT, âgé de 81 ans, est au service de l'AAMTDM depuis 34 ans.

1.6- Bilan des actions entreprises par l'association au cours de l'année (modernisation-extension du musée, conférences, site internet, achats divers...) et projets 2013 :

Le président passe en revue et commente les principales actions effectuées par l'association au cours de l'année :

- Recueil et gestion des fonds nécessaires : cotisations, subventions et dons,
- Travail de l'atelier de reliure de Mr d'HALLIVILLÉE,
- Fonctionnement du comité de lecture qui met la documentation du CHETOM en fiches,
- Remise à niveau de la sono de cette salle polyvalente,
- Création de places de parking pour personnes à mobilité réduite,
- Réorganisation du secrétariat.

► Intervention du LCL (ER) RIZZOTTO, responsable de la boutique :

La boutique fonctionne d'une façon satisfaisante. La situation est assurée par la secrétaire Mme Willaume,



- Encore trop peu de fans au regard des effectifs des personnels en activité et des anciens ;
- Audience en très légère augmentation chez les jeunes,
- Toujours autant de réfractaires à Facebook parmi les anciens.

► Intervention du COL (H) Tissier, 1er vice-président pour la suite des actions réalisées.



Colonel (H) TISSIER

- Obtention du rescrit fiscal : L' AAMTDM est désormais habilitée à délivrer des reçus fiscaux, (sur demande des intéressés) pour toute somme versée DIRECTEMENT à L'ASSOCIATION, supérieure à la cotisation de base (dans la limite de 20% du revenu imposable). La réduction s'applique uniquement sur les dons. Par don, il faut entendre toute somme versée en sus de la cotisation de base (qui confère la qualité d'adhérent et qui est versée annuellement). La cotisation de base n'est jamais défiscalisée. Le versement d'un don peut être effectué par une personne non adhérente à l' AAMTDM, dans ce cas la totalité du versement est défiscalisable.

- Projet de modernisation - extension du musée :
 - **Historique du processus :**
 - 21-1-2012 : l'assemblée générale vote et donne son accord pour la priorité donnée au projet et ses grandes orientations.
 - 12-3-2012 : premier contact avec architecte
 - 13-3-2012 : conseil de fonctionnement:
 - o Procédure souhaitée: convention avec DMPA. Convention avec SID : Maîtrise d'ouvrage au SID, L' AAMTDM mandatée pour la maîtrise d'œuvre. La solution architecte civil maître d'œuvre privé est la plus simple et la plus rapide.

- 18-4-2012 : l'architecte rend un premier draft
- 13-6-2012 : lettre au DMPA.
- 18-01-2013 : visite du site par DMPA, DELPAT et SID (reportée)

- **La modernisation du musée :**

- Conformément aux résolutions votées par notre assemblée générale de janvier dernier, visant notamment à préserver l'intégrité du CHETOM, l' AAMTDM s'est investie résolument et sans délai dans le projet de modernisation du Musée.

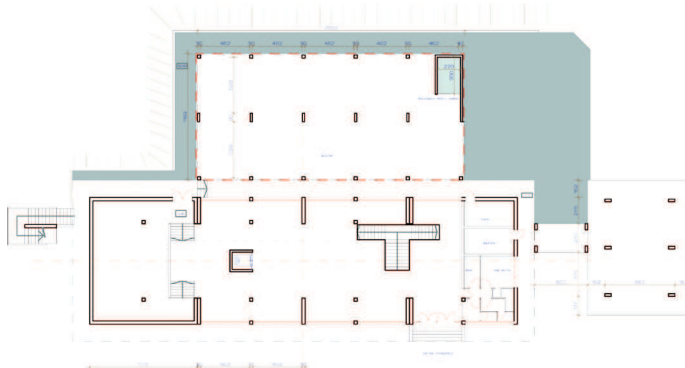
- L'association s'est orientée vers un agrandissement extérieur qui soit susceptible d'évoluer progressivement en fonction des financements dont elle aura réellement la disposition. Ainsi le projet initial est conçu au moindre coût et permettra par étapes successives, étalées sur une durée de quatre ou cinq ans, de poursuivre et d'atteindre les objectifs définis par ailleurs.

- Engageant initialement les financements dont elle dispose, après accord du père de l'Arme et avec le soutien actif de la FNAOM/ACTDM, l'association décidera ou non de poursuivre sans marquer d'arrêt au de-là de la phase 1 si la générosité des donateurs futurs le permet. Dans le cas contraire il sera possible de se limiter à l'achèvement du gros œuvre du premier objectif, puis de l'achever progressivement, au prix d'un emprunt éventuel.

- **Projet de Monsieur VILLA, Architecte dplg selon les orientations exprimées par l' AAMTDM :**



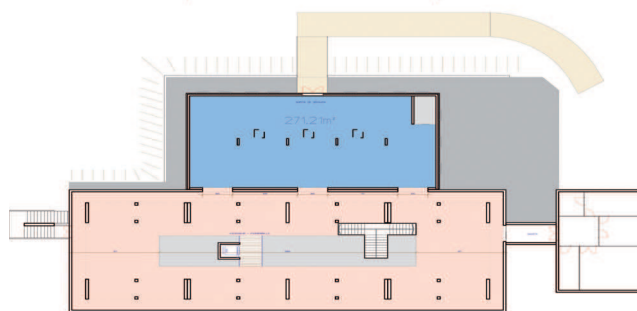
- **Rez-de-chaussée :**



PLAN DU REZ - ECHELLE 1/200°

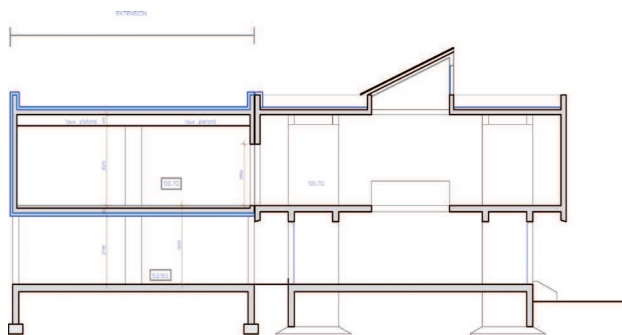
- Terrassement VRD
- Sur structure Béton Armé ouverte permettant 1 usage futur par empiétement entre éléments porteur de façade un espace de # 300m² aménageable avec
- 1 utilisation d'un monte charge pour l'accès au 1^o étage
- 1 accès fermé par porte industrielle
- 1 accès futur avec le rez de chaussée du musée voisin

Etage : 1^o ETAGE :



PLAN DE L'ETAGE - ECHELLE 1/200°

- D'une surface utile de 271 m² et d'une surface de plancher de 300m²
- Terrassement –VRD
- Structure Gros – œuvre
- Etanchéité
- Doublage – isolation
- Revêtement murs et sols
- Traitement d'air et de chauffage – climatisation
- Electricité – courants faibles
- L'ensemble des travaux est estimé à ce jour, à 360 000 € HT soit 430 560 € TTC.
- Trois liaisons avec le 1^o étage du musée voisin



COUPE DE PRINCIP

Premier objectif : créer un espace muséal suffisant pour exposer l'histoire et l'engagement des Troupes de Marine de 1962 à nos jours : La réalisation de ce premier objectif se fera en deux phases :

- Objectif 1-phase 1 : Réalisation du gros œuvre sur deux niveaux.

Seront ainsi construits derrière le bâtiment de l'actuel musée, le long de sa façade est :

Un rez-de-chaussée et un étage

- Objectif 1-phase 2 : Aménagement de l'espace muséal de l'extension (1^oétage) :

Deuxième objectif : moderniser l'actuel musée : La réalisation de ce deuxième objectif se fera également en deux phases :

► Objectif 2– Phase 3 : réorganisation et modernisation de l'actuel musée en profitant de l'espace supplémentaire offert par la première opération :

► Objectif 2– Phase 4 : aménagement du rez de chaussée de l'extension (réserve, salle pour les scolaires...)

- Programmation et coûts

Objectif n°1	Phases	Travaux	Coûts
DPQ	Phase 1	Construction du gros œuvre de l'extension	350 000 €
	Phase 2	Equipement, aménagement de la salle du 1 ^o étage de l'extension	150 000 €
Objectif n°2			
	Phase 3	Reorganisation aménagement actuel du musée	200 000 €
	Phase 4	Aménagement rez-de-chaussée de l'extension (réserve)	150 000 €
		TOTAL	850 000 €

- Conclusions :

- L'AAMTDM est prête à lancer et atteindre dès à présent le premier objectif dès que le père de l'Arme aura donné son feu vert et après accord de l'institutionnel finalisé par la signature d'une convention avec le Service d'Infrastructure de la Défense .

- C'est une opération qui pourrait être financée, comme pour les précédentes extensions, en grande partie, grâce à la générosité de nos membres et sympathisants. Le soutien des collectivités territoriales sera à rechercher en priorité. Le soutien financier, même limité, de l'institutionnel serait d'un grand secours.

- Etude de coûts particuliers :

- OPERATIONS susceptibles d'être prise en charge par le SID

- Frais de géomètre pour relevé altimétrique de l'existant et de la plate-forme nécessaire au futur projet

- - 1800.00 € HT soit 2150.80 € TTC

- Frais d'étude du sol: - 4000.00 € HT soit 4784.00 € TTC

- Frais d'ingénieur B.A. et ingénieur thermicien = 4% HT du montant des travaux HT14400.00 € HT soit 17222.40 € TTC

- Contrôle technique par bureau agréé

- Contrôle hygiène et sécurité par bureau agréé

- Intervention du COL Pilette, directeur du Musée des Troupes de Marine, relative à l'étude lancée par le SID.



- A la demande du président de l'association, le colonel Pilette est invité à présenter un point de situation impromptu sur la prise en compte du projet d'extension du musée par le ministère de la défense.

En liminaire, le directeur du musée rappelle quelques éléments d'environnement pour la bonne compréhension de ce dossier.

Tout d'abord, comme évoqué à plusieurs reprises dans les interventions précédentes, il s'agit d'un projet d'infrastructure qui concerne une propriété de l'Etat. Il est donc soumis aux procédures incontournables en vigueur au sein du ministère de tutelle dans ce domaine. Il ne peut donc en aucun cas être assimilé à une opération menée par un particulier pour son propre compte.

Par ailleurs, il ne s'agit pas non plus d'accoler un deuxième musée au premier. Cette extension s'inscrit dans la continuité du bâtiment existant. Elle a vocation à durer. Il convient donc de ne pas s'abstenir d'une étude préalable approfondie et globale pour ne pas être condamné sur le court terme à devoir conduire des travaux d'aménagement ultérieurs.

En particulier, il convient de noter que, portant sur un établissement recevant du public, le projet d'agrandissement ne pourra faire abstraction d'une étude complète (et, ultérieurement, des travaux afférents) quant à sa mise aux normes (accessibilité PMR, sécurité incendie, etc.).

Ces éléments d'appréciation étant posés, il convient de revenir sur l'historique de ce dossier.

Suite à une correspondance du directeur de la mémoire, du patrimoine et des archives adressée au directeur du service d'infrastructure de la défense à l'été 2012, l'établissement du service d'infrastructure de Lyon a été désigné au début de l'automne pour apporter son expertise à la concrétisation de ce projet. Le général directeur de cet établissement a désigné un architecte militaire de son bureau d'assistance au commandement. Cet officier s'est rendu à Fréjus à la fin du mois de

Cette RCI a pour objet l'examen des résultats de l'étude de faisabilité et la validation de cette dernière par l'attributaire (ou d'une solution lorsque l'étude de faisabilité offre un choix multiple). Elle peut également conclure à la « non faisabilité » de l'opération envisagée. Dans ce cas, les propositions du SID seront étudiées lors de cette réunion de concertation afin que soient soumises à l'attributaire des orientations pour une nouvelle expression initiale des besoins.

Il convient de souligner à ce stade, qu'à l'aune des délais habituels du traitement des dossiers d'infrastructure militaire, ceux qui s'appliquent aujourd'hui à notre projet traduisent bien l'intérêt qu'y porte le ministère de la défense puisque la saisine du service d'infrastructure de la défense s'est faite au début du deuxième semestre 2012 et que la première étape visant à valider le projet peut espérer être atteinte avant la fin du premier trimestre 2013. Un projet de cette envergure, s'inscrivant dans le long temps, ne peut pas s'affranchir de cette étape préliminaire de réflexion. Souvenons nous du temps qu'il a fallu dans le passé pour construire certains édifices publics à vocation pérenne.

A la suite de la validation de l'étude de faisabilité et avant travaux, de manière schématique, l'opération se décline en trois étapes :

- Rédaction du programme
- Conception initiale
- Conception finale

Le contrôleur général des armées, directeur de la mémoire, du patrimoine et des archives, accompagné du général délégué au patrimoine de l'armée de Terre, du général directeur de l'établissement du service d'infrastructure de Lyon, du général commandant l'école militaire de spécialisation de l'outre-mer et de l'étranger et du général président de la Fédération nationale des anciens d'outre-mer, devait visiter le musée des troupes de marine la veille de l'assemblée générale de l'association. Les conditions météorologiques particulièrement défavorables ont conduit le matin même à l'annulation de cette visite importante. Toutefois, le général commandant l'ESID de Lyon, qui avait réussi à rallier Fréjus par voie routière, a pu voir le musée en compagnie du colonel adjoint au général commandant l'EMSOME et en mesurer à la fois la richesse et les potentialités. Il devait rencontrer, pour un autre sujet, le directeur de la mémoire, du patrimoine et des archives à Paris dans l'après-midi.

Une nouvelle visite du site avec ces mêmes autorités est programmée à la mi-mars 2013.

In fine, au-delà des impatiences compréhensibles exprimées par certains qui souhaiteraient que les choses aillent plus vite, ce projet, qui date depuis très longtemps, n'a jamais été aussi avancé dans son évolution, notamment sous l'angle de sa prise en compte par le ministère de la défense.

► Rapport de l'enquête de la Cour des Comptes

2^e PARTIE

Pas de reproches majeurs excepté les points de détail suivants :

- 1 – Etablir une convention entre l'AAMTDM et l'autorité de tutelle ;
- 2 – Les membres de droit siégeant au conseil d'administration n'ont pas droit de vote ;
- 3 – La boutique du musée doit fonctionner sous la seule responsabilité de l'association ;
- 4 – Introduire un paragraphe investissements dans les budgets annuels ;

► Actions prévues pour 2013

- Poursuivre la collecte des fonds pour financer la modernisation - extension du musée,
- Suivre les études et demandes d'autorisation relatives au projet de modernisation extension,
- Poursuivre et accentuer notre action pour obtenir en 2013 et le plus rapidement possible, le début des travaux de la modernisation-extension du musée,
- Animer le comité « Bazeilles anciens »,
- Participer aux permanences d'été au Musée,
- Suivre la mise en place du système de surveillance par caméras extérieures, au profit des marsouins en renfort,
- Informatisation de la gestion de la boutique.

2.1- Renouveau du conseil d'administration :

En 2013, il n'y a pas de postes à renouveler au conseil d'administration, en revanche des postes demeurent vacants, parmi lesquels celui de représentant des médecins des Troupes de Marine.

Le président demande s'il y a un volontaire et le médecin général inspecteur Morillon présente sa candidature. Il résume alors sa carrière très dense, partagée entre le corps de troupe, la médecine hospitalière et les missions outre mer, (Guyane, Nouvelle Calédonie, nombreuses missions en Afrique et au Viêt-Nam), qui s'est achevée à la tête de l'institut de médecine tropicale du Pharo à Marseille. Il est élu par l'assemblée à l'unanimité des voix.



Musée des Troupes de Marine : conférences cycle 2013 – 2014

Le cycle débute en septembre avec une pause en janvier (mois de l'AG)

Judi 19 septembre 2013	L'opération Serval au Mali	Colonel Paul GEZE, chef de corps du 21° RIMa
Judi 17 octobre 2013	Création des troupes indigènes	M. Pierre FERNEZ
Judi 14 novembre 2013	La bataille de Suez (1956)	Colonel (ER) Paul BOURY
Judi 12 décembre 2013	Bilan de l'intervention en Afghanistan	Colonel Michel GOYA, directeur à l'INSERM
Judi 13 février 2014	Le Niger, secteur stratégique de l'arc de crise sahélo-saharien	Colonel Hervé PILETTE, Chef de corps de l'EMSOME
Mardi 12 mars 2014	La Première Guerre mondiale vue de Saïgon et du front Ouest	M. Jean-Charles JAUFFRET, Professeur d'université
Judi 10 avril 2014	Les médecins coloniaux dans la 1 ^o guerre mondiale	Docteur HERAUT
Judi 15 mai 2014	Les enfants pendant la grande guerre	M. Jean-Paul GOUREVITCH, Consultant international
Judi 19 juin 2014	Le nouveau partage du Monde depuis la chute du mur de Berlin	M. Pierre PEAN, Journaliste et écrivain

2.2 – Présentation du budget 2013, discussion et approbation par l'assemblée :

PROJET DE BUDGET

RESSOURCES		DEPENSES	
A-Recettes 2013		1-Association	
Cotisations	79 000.00	Frais généraux	10 000.00
Vente à la boutique du musée	25 000.00	Bulletin n°30	12 000.00
Produits financiers	2 000.00	Dépenses diverses	1 000.00
Subventions	12 000.00	Achats pour la boutique du Musée	14 000.00
Dons	7 500.00	Salaires et charges	27 000.00
B-Report situation antérieure	248 073.22	TOTAL(1)	64 000.00
Total A+B	373 573.22	2-Musée-CHETOM Fonctionnement	
		Assurances Frais généraux	8 000.00
		Enrichissement des collections	10 000.00
		Livres et abonnements	3 000.00
		Rayonnement - Publicité	2 000.00
		Reliure et dorure	2 500.00
		Présentation, conservation des collections	4 000.00
		Informatique	2 000.00
		Fournitures de bureau	2 000.00
		Projet pédagogique (aide aux scolaires)	1 000.00
		TOTAL (2)	34 500.00
		TOTAL (1 + 2)	98 500.00
		3 – Investissement	
		- Provision (*) modernisation-extension	260 000.00
		- Provision achat matériel	15 073.22
		TOTAL (3)	275 073.22
		TOTAL (1+2+3)	373 573.22



(*) + promesse de don = 20 000 € (association des Gueules Cassées) + 50 000 € (ATDM) non budgétisés+ résultats attendus de la souscription que doit lancer la FNAOM/ACTDM.

Commentaires du président :

- Dans sa présentation, ce projet de budget tient compte des remarques adressées par la cour des comptes : les achats pour la boutique figurent désormais avec les dépenses de l'association. Il a été également créé une ligne investissements comprenant le projet de modernisation/extension et les provisions pour achat de matériel.

- Dès à présent, la construction de la première tranche de notre projet de modernisation/extension pourrait être financée si les études préliminaires étaient réalisées par le SID et si l'apport de la souscription était au minimum de 20 000€.

2.2 – Etudes et avis sur les motions éventuellement proposées :

Approuvez-vous les MODIFICATIONS de détails énumérées ci-dessous?

- ▶ Membres de droit siégeant au CA à titre consultatif
- ▶ Fonctionnement de la boutique sous l'entière responsabilité de l'association
- ▶ Introduction d'un paragraphe investissements dans les budgets annuels

▶ Modification de la dénomination des adhérents directs : membre adhérent et membre bienfaiteur

▶ Simplification de l'adresse du siège social
Ces modifications sont approuvées à l'unanimité par l'Assemblée.

Motion n°1 :

▶ Projet de modernisation – extension

En l'état actuel des études, approuvez-vous le projet d'une modernisation-extension du musée tel qu'il vous a été présenté aujourd'hui comme base de travail pour l'avenir?

Motion Approuvée à l'unanimité par l'assemblée

Motion n°2:

▶ FINANCEMENT du projet

Lors de la réunion du CNT National qui s'est tenue à Fréjus pour les fêtes de Bazeilles, il a été décidé que les fonds réunis par la souscription nationale lancée par la FNAOM seraient répartis entre les musées de Bazeilles et de Fréjus.

Faut-il lier le sort du musée de Fréjus et celui du musée de Bazeilles ?

A la demande du président de la FNAOM/ACTDM,

cette motion a été retirée de l'ordre du jour et après discussion l'assemblée a approuvé cette demande.

2.5.1 – Intervention du Général (2S) Collignon, président de la FNAOM/ACTDM

Le point sur la carte du Marsouin :

Il est certain que les changements de tarifs de la carte du Marsouin, nécessités entre autres par l'augmentation de l'AOB et les besoins nouveaux de la FNAOM, ont eu un impact sur le volume des adhésions et les ressources qui s'en dégagent.

Grace à la mobilisation de l'Active sous l'impulsion du Père de l'Arme, les résultats globaux sont bons mais décevants au regard de ce qui était espéré. En examinant les courbes de l'année 2012, on s'aperçoit que :

- la politique d'incitation développée tout au long de l'année vient heureusement compenser sur les deux derniers numéros (octobre et décembre) les pertes dues à la volatilité du personnel d'active inhérente aux mutations OM, dans l'Arme ou hors de l'Arme et aux non-renouvellements de contrats,
- le niveau des abonnements chute qualitativement (de bienfaiteur à soutien, de soutien à simple, voire de bienfaiteur à simple) : 197 hausse contre 398 baisses,
- le musée de Fréjus fait mieux qu'en 2011 avec 75285 € mais ce résultat est pénalisé par la chute du niveau des abonnements,
- la solidarité par contre en pâtit plus directement, 19750 € au lieu de 24602.

Les Anciens sont ceux qui ont le plus décroché. Il y a donc lieu de faire un effort dans leur direction.

2.5.2 – Intervention du Général Georges, père de l'Arme



Après avoir présenté ses vœux à l'association, le général a fait un point de situation sur plusieurs sujets.

Il s'est félicité du résultat de la tombola « solidarité TDM » de Bazeilles 2012 pour laquelle la somme récoltée a été supérieure

aux années précédentes. Ce succès est le fruit de la prise de conscience individuelle des marsouins et bigors de l'impératif d'entraide au sein de l'Arme, notamment pour nos blessés au combat et les familles de nos frères d'armes tombés au champ d'honneur. Elle sera reconduite dans les mêmes créneaux en 2013.

Le film relatant les opérations des TDM depuis 1962 « EN AVANT », réalisé avec l'ECPAD, a reçu une critique très positive. C'est une contribution de l'Arme

au devoir de mémoire sur l'histoire opérationnelle des TDM. Le général a remercié tous ceux qui ont accepté de témoigner pour produire ce film. La FNAOM est chargée de sa vente. Un DVD a par ailleurs été offert au CEMAT, aux commissions de défense du Sénat et de l'assemblée nationale, à chacune des écoles d'armes, à l'ENSOA et à Coëtquidan.

Pour développer notre communication, l'EMSOME a lancé un concours photos avec tous les régiments de l'Arme sur le thème : « une vie de marsouin ». Le but est que chaque régiment fournisse 25 photos pour en sélectionner 100 les plus démonstratives afin ensuite de pouvoir organiser une exposition itinérante dans toutes les garnisons de l'Arme. Les meilleurs clichés seront récompensés.

Pour augmenter le nombre d'adhérents d'active à la carte du marsouin, il a précisé avoir demandé à tous les chefs de corps d'œuvrer dans leur régiment pour obtenir un taux de progression minimale des souscriptions de 15 %, avec effort sur les EVAT. Il a aussi rappelé que l'effort demandé à l'active devait être suivi par les anciens de l'Arme dont le potentiel d'abonnements est très important et aujourd'hui notoirement insuffisant.

Evoquant les réflexions en cours sur le livre blanc (LBSD), il a souhaité que chacun fasse preuve de réserve et de patience en attendant les conclusions officielles et leurs incidences sur le format des forces.

Il s'est félicité de l'engagement important des unités TDM dans la force SERVAL engagée au MALI. Le 1 échelon est majoritairement TDM avec la projection d'unités prépositionnées au Tchad et en RCI, dont le CDC et l'EMT du 21 RIMA.

Revenant sur le projet d'extension et de modernisation du musée des TDM à Fréjus, il a complété l'intervention très précise du colonel PILETTE en appelant tout le monde à la patience et à la sagesse. Il a précisé que l'implication active du DMPA et du service d'infrastructure de la défense (SID) était essentielle pour la réussite de notre objectif, notamment pour la formalisation d'un projet cohérent, précis et chiffré. Il a ajouté que le lancement de la souscription était totalement dépendant de la finalisation du projet.

Il a enfin rappelé que l'année 2013 commençait dans la tristesse pour l'Arme avec la disparition de deux de nos frères d'armes : le CNE REBOUT tombé en opération en Somalie et l'ACH (R) DESJEUX assassiné au cours de la prise d'otage en Algérie.

Il a conclu en annonçant que les cérémonies du prochain BAZEILLES de Fréjus se dérouleraient le 01 septembre matin au camp LECOCQ et qu'elles devraient être précédées le 31 soir par un concert de la musique principale des TDM dans les arènes aujourd'hui rénovées de la ville.

Le président déclare l'assemblée générale close et fixe la prochaine au samedi 25 janvier 2014 à 09h30.